

Pionnier de l'investissement à impact coté, La Financière de l'Échiquier (LFDE) a lancé, fin 2020, une solution d'investissement permettant de contribuer à la neutralité carbone et à la préservation de la biodiversité. Elle s'inscrit dans une démarche d'entreprise plus globale, notamment formalisée en 2021 dans une stratégie climat et biodiversité ambitieuse.

Le premier rapport d'impact d'ECBIE traduit notre volonté de mesurer l'impact de cette stratégie d'investissement, dont l'objectif est de générer un impact positif en orientant les capitaux vers les entreprises qui apportent des solutions, affichent les meilleures pratiques ou engagent leur transition.

Rendre compte avec transparence

“

50% du PIB mondial dépendent de la biodiversité selon le Forum économique mondial. L'enjeu est de taille. [...] Si la prise de conscience du risque financier engendré par la perte de biodiversité émerge, aborder cet enjeu s'avère complexe. C'est pourquoi LFDE s'engage.

Olivier de Berranger

Directeur Général Délégué en charge de la Gestion d'Actifs

”

Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe

Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe sélectionne des entreprises européennes de toutes capitalisations boursières et de tous styles qui se distinguent par :

- ◆ leur niveau de maturité sur la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité
- ◆ leur bonne gouvernance et la qualité de leur politique sociale et environnementale

Mais c'est aussi...

- ◆ trois profils d'entreprises pour embarquer tous les acteurs de l'économie
- ◆ un score propriétaire « Maturité Climat et Biodiversité » pour évaluer le niveau d'engagement des entreprises
- ◆ un fonds détenteur du label ISR de l'Etat Français
- ◆ un partage des frais de gestion qui perpétue l'ADN philanthropique de LFDE et soutient la thèse d'impact du fonds

L'investissement à impact

Retour sur les 3 piliers au cœur de la vie du fonds

intentionnalité

Volonté intentionnelle de l'investisseur de contribuer à générer un bénéfice social et/ou environnemental mesurable en même temps qu'un retour financier*.

additionnalité

L'additionnalité est envisagée comme la contribution particulière et directe de l'investisseur permettant à l'entreprise investie ou au projet financé d'accroître l'impact positif net généré par ses activités. Elle répond à la question : si l'actif n'avait pas été financé par cet investisseur en particulier quelle serait la différence* ?

mesurabilité

La mesure d'impact ou mesurabilité correspond à l'évaluation des externalités sociales et/ou environnementales des investissements, à l'aune des objectifs d'impact intentionnellement poursuivis par l'investisseur*.

Quel bilan ? >>

*Source GIIN : Une définition exigeante pour le coté et le non-coté – FIR & France-Invest – 2021.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

intentionnalité



Une méthodologie propriétaire exigeante

La **Biodiversité** ajoutée en 2021 comme pilier d'évaluation au **score propriétaire Maturité Climat et Biodiversité**.

» p. 10 à 15



Un partage de la valeur créée

75 000€ reversés en 2021 à 2 projets sur les thèmes de la **transition juste et de la préservation de la biodiversité**.



» p. 16

additionnalité



Un positionnement singulier sur l'impact

Secteur des énergies fossiles conventionnelles non exclu afin de participer à la transition d'acteurs d'un **secteur à fort impact environnemental**.

» p. 17



Un engagement fort auprès des entreprises et de notre écosystème

Plus qu'un engagement !

♦ **Engagement individuel** : 4 axes de progrès définis et transmis à la société.

♦ **Engagement collaboratif** : LFDE, *lead investor* auprès de SCA dans le cadre de la campagne *Non-Disclosure* du CDP.

♦ **Participation** de SCA à l'Atelier Taxonomie Européenne des **Rencontres du Climat et de la Biodiversité** by LFDE.

» p. 18 à 21



Un investisseur patient mais exigeant

Avec un **taux de rotation du portefeuille de 25%** seulement en 2021¹, **retour sur des cas de désinvestissement emblématiques** démontrant la **force de notre démarche d'impact**.

» p. 22



mesurabilité



La mesure de notre contribution à trois niveaux

3 niveaux de mesure des impacts :

à l'échelle du portefeuille

par poche

à l'échelle de chaque entreprise

Illustration²

» p. 24 à 33

POCHE SOLUTIONS

POCHE PIONNIERS

POCHE TRANSITION

58%

Part verte éligible à la Taxonomie Européenne **vs 49%** pour le portefeuille et **22%** pour l'indice de référence



51,3%

Entreprises engagées sur un scénario SBTi 1,5°C **vs 45,5%** dans le portefeuille et **43,9%** dans l'indice de référence



63,0%

Entreprises qui se sont fixé un objectif climatique conforme aux SBTi ou se sont engagées publiquement à le faire dans les 24 mois **vs 73,7%** dans le portefeuille et **66,6%** dans l'indice de référence



1. Source : LFDE – Données au 31/12/2021.

Formule de calcul = (nombre de valeurs entrées en 2021 + nombre de valeurs sorties en 2021) / (2 * nombre moyen de valeurs en portefeuille en 2021)

2. Sources : Communication des entreprises, La Financière de l'Échiquier, Carbon4 Finance. Données au 31/12/2021.